



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales
1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

Publié par affichage électronique
sur le site du CDG 35
www.cdg35.fr
le12/03/2025.....

ARRÊTÉ N° 2025-270

portant liste nominative des examinateurs complémentaires des épreuves orales d'admission

DES CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIEME CONCOURS D'ATTACHE TERRITORIAL 2024

Catégorie A : Femme/Homme

dans les cinq spécialités suivantes :

Administration générale, Gestion du secteur sanitaire et social, Analyste,
Animation, Urbanisme et développement des territoires

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017, modifiée, relative à l'égalité et la citoyenneté,

VU la loi n° 2019-828 du 6 août 2019, modifiée, de transformation de la fonction publique,

VU le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

VU le décret n° 2009-756 du 22 juin 2009, modifié, fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des attachés territoriaux,

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU l'arrêté n° 2024-139 du 23 février 2024 portant ouverture pour les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux de Bretagne, de Normandie et des Pays-de-la-Loire des concours externe, interne et troisième concours d'attaché territorial 2024,

VU l'arrêté n° 2024-697 du 6 novembre 2024 portant nomination des membres du jury des concours externe, interne et troisième concours d'attaché territorial 2024,

VU l'arrêté n° 2024-698 du 6 novembre 2024 portant liste nominative des candidats admis à concourir aux concours externe, interne et troisième concours d'attaché territorial 2024,

VU l'arrêté n° 2024-699 du 6 novembre 2024 portant liste nominative des correcteurs des épreuves d'admissibilité des concours externe, interne et troisième concours d'attaché territorial 2024,

VU l'arrêté n° 2024-712 du 20 novembre 2024 portant levée de réserve des candidats admis à concourir sous réserve aux concours externe, interne et troisième concours d'attaché territorial 2024,

VU l'arrêté n° 2025-37 du 22 janvier 2025 portant liste des candidats admissibles aux concours externe, interne et troisième concours d'attaché territorial 2024,

Considérant qu'il convient de solliciter des examinateurs complémentaires pour les épreuves orales d'admission des concours externe, interne et troisième concours d'attaché territorial 2024,

ARRETE :

Article 1 :

Comme prévu à l'article 2 de l'arrêté n° 2024-697 du 6 novembre 2024, portant nomination des membres du jury des concours externe, interne et troisième concours d'attaché territorial 2024, des examinateurs complémentaires sont désignés pour participer, sous l'autorité du jury, à la notation des épreuves orales d'admission du concours d'attaché territorial 2024, spécialités administration générale, gestion du secteur sanitaire et social, animation, urbanisme et développement des territoires et analytique, comme suit :

NOM Prénom	NOM Prénom	NOM Prénom
ANDRE Sébastien	GAUTHIER Michael	PARRAIN Stéphane
BELBEOCH-HAMON Frédérique	GOBAILLE Françoise	PECHE Emmanuel
BELLAVOIR Marisa	GONZALEZ Luis Miguel	POUPON Gautier
BERTHE Isabelle	GUIDONI Jean-Paul	PRIGENT-BRECQ Emmanuelle
BINNENDIJK Marie	GUILMARD Aurélien	RAGE Céline
BOUHOU-LAVAL Marion	GUZA Jennifer	REID Estelle
BRETON Pauline	HEMERY Cécile	ROUX Laurence
CAMSAT Philippe	HINGAMP Malin	SAVARY DE BEAUREGARD Aglae
CHARTIER Fabien	HOSDEZ Pauline	SEMERIL Sébastien
CONSTANTIN Claire	JAMBET Stéphane	SIPOS Marie
COSTA SILVA Maria Erihan	LEFEUVRE Sylvain	SOTIRA Gavriela
COUTURIER Gatien	LERAY Sophie	THOMAS Fiona
CROS Lénaïck	LEUTELLIER Céline	TRIBOULT Cécile
DELPAL Gwénaëlle	LIDEC Audrey	VACHER Jannick
DIEULESAINT Vanessa	MESNARD Frédéric	VALLÉE Solenn
DORNER Nadège	METROPE Jocelyn	VIAUD Florence
DUTARTE Gilda	MOLLO Fanny	
D'ZIRI Safia	MOREAU Frédérique	
FAUCON Estelle	MORLET Elisabeth	
FAUVEL Marie-Pierre	NICOLAS Diane	
GARCION Fany	OLLIVIER-HENRY Annie	
GAUDIN Anita	OUAIRY PRADEL Aurélia	

En cas de désistement, des examinateurs supplémentaires pourront, en tant que de besoin, être désignés pour participer, en sus et sous l'autorité du jury, à la correction des épreuves orales d'admission de ce concours.

Article 2 :

Le Directeur Général du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du département d'Ille-et-Vilaine.

Article 3 :

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine :

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes ou par l'ap www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à cc AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20250311-4-AI

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-03-2025

Publication le : 11-03-2025



**La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,**

Chantal PÉTARD-VOISIN